

L'été se termine et la rentrée sociale laisse présager de nouvelles mesures impactant toujours plus notre vie quotidienne .

Dans nos services nous devons toujours subir les conséquences du manque d'emplois et de la mise en place du NRP imposée par notre direction. Ce qui ne nous empêche pas de vous souhaiter une bonne rentrée à tous et bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre département !

### IL N'EST PAS INTERDIT DE RÊVER

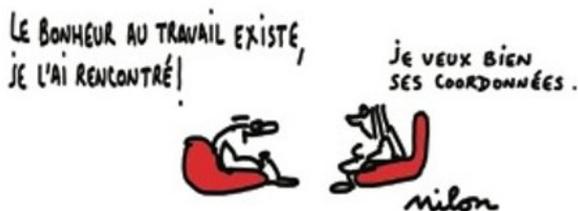
Youpi ! Ce matin c'est la rentrée, les vacances sont terminées et je repars au travail. Je saute de mon lit, me prépare en chantonnant et vroom vroom, en voiture pour le bureau !

J'ai hâte de retrouver mon petit bureau, soigneusement personnalisé, avec les photos de mes enfants, mes posters préférés, mes plantes vertes. Et puis, il y a mes gentils collègues avec qui je m'entends si bien, et probablement mon chef va m'accueillir avec un bouquet de fleurs en guise de bienvenue. Que du bonheur ... !!!

Mais quel est ce bruit dans le lointain, qui devient peu à peu persistant : DRIIING !!!

Triste réalité, déception, c'est mon réveil que j'entends, et oui, ce n'était qu'un rêve, c'est l'heure de se réveiller – adieu les vacances – et de retourner au bureau – galère ...

Je me lève en traînant des pieds, je me prépare sans entrain et c'est le train train quotidien qui me rattrape : voiture, trajet, coucou les collègues, tous aussi moroses que moi.



Ah ! Voici le chef qui m'apporte... le courrier accumulé en mon absence. Je rejoins tristement mon bureau en open space, j'ajuste mon masque et je m'attelle à la tâche.

Et encore, j'ai de la chance, il paraît que bientôt je n'aurai plus de bureau attitré, plus de fauteuil, de photos, de posters ni de plantes à bichonner et même peut-être plus de collègues car leur nombre s'amenuise d'année en année. Plus qu'un espoir, la retraite au plus vite !

### SEUL AU MONDE

De plus en plus d'agents se retrouvent seuls sur leur lieu de travail, rappelons que notre direction est responsable des accidents qui pourraient survenir. Grâce aux suppressions de postes massives subies dans notre administration cette situation est de plus en plus fréquente dans les trésoreries mais aussi dans le centre des impôts. Face à cette situation, nous suggérons donc à notre direction la mise à disposition de téléalarmes aux agents concernés : vu la réforme des retraites que l'on nous promet avec des trimestres de cotisations attendus de plus en plus inaccessibles, cette solution est tout à fait adaptée ! Y compris pour les agents en télétravail, il s'agit d'une véritable proposition d'avenir pour la nouvelle DGFIP en marche !!

**UN GESTE BARRIERE POUR GAGNER  
REJOINS LA CGT!**

### SOLIDARITÉ

#### UN POUR TOUS ET TOUS POUR UN !

Un mot à ne surtout pas oublier, ni rayer de notre vocabulaire en ces temps troublés

=> Un collègue harcelé pour ce qu'il est, pour ce qu'il pense ?

=> Témoin d'un acte ou de paroles choquantes ?

Je ne passe pas mon chemin en fermant mes yeux et mes oreilles, soulagé de ne pas être la victime.

Je suis tout autant responsable dans ma passivité que l'auteur dans son action.

Quand un collègue, muté dans un autre service, a vidé son bureau et passe simplement récupérer ses affaires personnelles, peut-on encore lui demander de classer le courrier de l'ancien service ?

Mais oui ! C'est ce qu'on appelle la reconnaissance des compétences !

## UNE PETITE PIQÛRE DE RAPPEL

S'il existe un rappel beaucoup moins douloureux que celui du vaccin de la COVID, c'est certainement celui de l'histoire des luttes sociales et des syndicats, notamment celui de la CGT.

Nés dans les années 1880 avec les grandes industries ils doivent s'adapter aux économies de plus en plus flexibles et se réinventer, car ils restent, malgré tout, une des conditions du progrès social.

1791 : La loi Le Chapelier interdit les organisations professionnelles.

1884 : La loi Waldeck Rousseau légalise les organisations syndicales.

1894 : Le pape donne son accord à la création des syndicats chrétiens qui se fédéreront au sein de la CFTC en 1919.

1906 : La charte d'Amiens acte l'indépendance des syndicats vis-à-vis des partis politiques. Depuis, le 1<sup>er</sup> mai est la journée de mobilisation avec pour mot d'ordre la journée de 8 heures.

1936 : Les accords de Matignon actent la hausse des salaires, les conventions collectives, la semaine de 40H, 2 semaines de congés payés et les délégués d'atelier.



2. La première page du journal Le peuple, 10 juin 1936.

1944-1947 : Création par Ambroise Croizat de la sécurité sociale. La CGT, la CGC et la CFTC sont appelés à la gérer ainsi que les comités d'entreprise.

1958 : Création de l'assurance chômage.

1968 : Par les accords de Grenelle, les organisations ouvrières obtiennent 35 % de hausse du SMIC contre l'arrêt des grèves.

1973 : La CFDT mène une expérience d'autogestion chez L.I.P.

1995 : La lutte contre la réforme de la Sécurité Sociale met plus de 2 millions de personnes dans la rue.

Ces conquêtes sociales ne l'ont été que par le sacrifice et le dévouement de certaines personnes. Il est important pour l'avenir de notre société que vous aussi puissiez participer à son histoire.

**Défendez vos droits, rejoignez la C.G.T. !**

## HARCÈLEMENT

Quand un chef de service se permet de «fliquer» un apprenti, le fait patienter des semaines avant de lui restituer son mémoire de fin de stage, exige que ses collègues notent ses horaires, on appelle ça du harcèlement moral.

Ce jeune va débuter dans la vie active avec une crainte malade de son maître de stage, alors que son rôle serait de l'accompagner tout au long de sa formation.

De telles situations, nous devons absolument les dénoncer et les signaler systématiquement, afin de préserver la bonne santé intellectuelle de la relève.

Merci enfin pour la compassion de certains chefs de service, qui font des difficultés pour accorder des autorisations d'absence dans le cas d'obsèques familiales.



## REFORME DES RETRAITES, LE RETOUR

Épidémie, confinements, vaccinations, autant de sujets d'actualité de matraquage qui depuis des mois font la une des médias.

Pendant ce temps, la réforme des retraites, objet de notre mobilisation dans le monde d'avant COVID, a été mise en sommeil. Plus un mot, pourtant on se rappelle combien elle était indispensable, urgente et donc incontournable (quitte à la faire passer en force à l'Assemblée Nationale) sans quoi notre système de retraite sombrerait inéluctablement. Dès lors, pas question d'accorder le moindre crédit aux avis contraires de certains économistes, des syndicats ou des manifestants dans la rue. Il fallait voter cette merveilleuse réforme et vite !

Et puis, la COVID est arrivée ! Avènement du « quoi qu'il en coûte » ! Au début de l'été, coucou la revoilà, le ministre des finances déclare vouloir la relancer, vite, mais pas exactement la même. Elle pourrait être de moindre ampleur. Bref, on ne sait pas trop ce qu'elle contiendra. Maintenant, elle deviendrait amendable, mais nécessaire très vite selon le gouvernement, reportable après les élections présidentielles pour le MEDEF...

Ce n'est sans doute que le début d'un feuilleton de rentrée. **La lutte continue... avec vous.**

## COUPÉ DE LA BASE

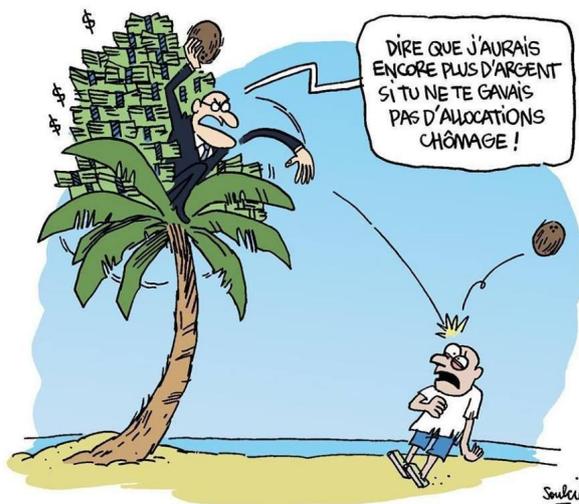
C'est le reproche fait à nombre de nos dirigeants, incapables de connaître le montant d'un SMIC, d'un loyer, d'une baguette ou d'un pain au chocolat...

Dans la même lignée, notre N°1 (qui est rémunéré près de 150 000€ par an au vu de l'annonce publiée pour le poste de directeur départemental) s'est déclaré surpris que les agents se plaignent de leur rémunération !

C'est lors du débrief des données de l'observatoire interne qu'il a découvert ce fait.

Il ne comprend pas, les agents de la DGFIP font partie des plus « gâtés », grâce au montant des primes allouées. Sûr que vu son salaire, pas de problèmes de loyer, de crédit pour un véhicule, ni pour régler les factures courantes ... Mais les agents sont loin, très loin, d'approcher la rémunération de N°1 ! Les salaires actuels sont insuffisants la faute à un SMIC beaucoup trop faible pour permettre de vivre correctement. Notre N°1 réalise-t-il qu'il gagne en deux mois plus d'un an de salaire d'un agent C ?

## LES PAUVRES DE PLUS EN PLUS PAUVRES



## LE 5 OCTOBRE, 5 RAISONS D'AGIR :

- une politique de retour au plein emploi
- un renforcement de notre système de retraite
- une augmentation générale des salaires et minimas sociaux
- le développement de notre protection sociale
- une véritable égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes

**POUR LE PROGRÈS SOCIAL, ORGANISONS NOUS,  
RASSEMBLONS NOUS ET MOBILISONS NOUS !  
AGISSONS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION !**



## BULLETIN D'ADHESION

NOM : ..... Prénom : .....  
Service : ..... N° de tél : .....  
Grade : ..... Echelon : .....  
Temps partiel ..... % :  OUI  NON